

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 02536 Numéro SIREN : 338 339 872 Nom ou dénomination : EMARGENCE AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 01/06/2023 sous le numéro de dépôt 26721

06 JUIN 2023

Sous le N° :

026722

MB

EMARGENCE AUDIT

Société par actions simplifiée
au capital de 56 000 euros
Siège social : 141 avenue de Wagram
75017 PARIS
338 339 872 RCS PARIS

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 22 MAI 2023**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 245 247,62 euros de la manière suivante :

Origine :

Bénéfice de l'exercice 245 247,62 euros

Auquel s'ajoute :

Le report à nouveau antérieur 9 636,22 euros

Pour former un bénéfice distribuable de 254 883,84 euros

Affectation :

A titre de dividendes 220 000,00 euros

(Soit 392,86 euros par action)

Le solde 34 883,84 euros

Pour un montant de 30 000,00 euros au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à la somme de 250 000,00 euros et pour un montant de 4 883,84 euros au compte "report à nouveau" créditeur qui s'élève ainsi à la somme de 4 883,84 euros.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 22 000,00 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 198 000,00 euros.

Le dividende sera mis en paiement à une date décidée par le Président.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%.

CRÉDITÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

DS
FG

Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2019 : 210 000,00 euros, soit 375,00 euros par titre.
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 21 000,00 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 189 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2020 : 210 000,00 euros, soit 375,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 21 000,00 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 189 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2021 : 220 000,00 euros, soit 392,86 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 22 000,00 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 198 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 22 mai 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Frédéric GOUVET

DocuSigned by:
GOUVET Frédéric
306EFDD019D8423...

**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**

Désignation de l'entreprise : SAS EMERGENCE AUDIT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 141 Avenue de Wagram		75017 PARIS						
Durée de l'exercice précédent * 12		Néant ☐						
Numéro SIRET * 3 3 8 3 3 9 8 7 2 0 0 0 6 5								
		Exercice N clos le : 31/12/2022						
		N-1 : 31/12/2021						
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB					
		Frais de développement *	CX					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	3 676				
		Fonds commercial (1)	AI	225 948				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ					
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN					
		Constructions	AP					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR					
		Autres immobilisations corporelles	AT	46 868				
		Immobilisations en cours	AV					
		Avances et acomptes	AX					
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS					
		Autres participations	CU					
		Créances rattachées à des participations	BB					
		Autres titres immobilisés	BD					
		Prêts	BF					
		Autres immobilisations financières *	BI	11 070				
TOTAL (II)		BJ	287 562					
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL					
		En cours de production de biens	BN					
		En cours de production de services	BP					
		Produits intermédiaires et finis	BR					
		Marchandises	BT					
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV					
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	514 191				
		Autres créances (3)	BZ	37 020				
		Capital souscrit et appelé, non versé	CI					
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD					
		Disponibilités	CF	134 859				
		Charges constatées d'avance (3) *	CH	23 492				
TOTAL (III)		CJ	709 562					
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
	TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	997 124				
		IA	97 001					
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	11 070	(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété : *			Stocks :			Créances :		

(2)

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2022

Désignation de l'entreprise SAS EMARGENCE AUDIT				Néant ☐ *	
				Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 56 000)	DA	56 000	56 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	104 384	104 384	
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	5 600	5 600	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG	220 000	180 000	
	Report à nouveau	DH	9 636	8 263	
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	245 248	261 374	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	640 868	615 620	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
Provisions pour risques et charges	TOTAL (II)	DO			
	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	365	633	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV		97 877	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	72 917	62 973	
	Dettes fiscales et sociales	DY	178 622	199 141	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	4 691	13 771	
	Compte régul.	EB	2 661		
TOTAL (IV)	EC	259 256	374 394		
Ecarts de conversion passif *	ED				
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	900 124	990 014		
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	259 256	374 394	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EII	365	633		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.